Réunion du

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 2 avril 2024

Participants

Noms	Fonctions	Participation
Gérald RIGAUD	Membre du CA & Président	*Présent*
Max VERNE	Membre du CA & Vice-Président	*Présent*
Sylvie BESSE	Membre du CA & Trésorière	*Présente*
Gabriel POULIGNIER	Membre du CA & Secrétaire	*Présent*
Bertrand SOUCHELEAU	Membre du CA	*Présent*
Thierry BERRIO	Membre du CA	*Excusé*
Jean-Pierre PIZARD	Membre du CA	*Présent*
Bastien ROGY	Membre du CA	*Excusé*
Roméo GRUBO	Membre du CA	*Présent*
Membre invité		
Laurent CHAMBON	Responsable Pédagogique	*Présent*
Tristan CADRIEU	Correspondant Prévention Sécurité	*Absent*

Procurations :

Pas de procurations.

Ordre du jour :

Point sécurité des vols 2

Validation du règlement intérieur 2

Durée de période limitée 2

Intégration d'un nouvel avion en flotte 2

Célébration des 50 ans du club 5

Tour Aérien des Jeunes Pilotes 5

Points divers 5

Contact / Questions / Commentaires : ***ac.enac.secretariat@gmail.com***

Point sécurité des vols

Responsable : Tristan Cadrieu (Correspondant Prévention Sécurité)

L'adresse du CPS a changé : ac.enac.secu@gmail.com

Il n'y a pas d'évènement récent.

Les règles d'arrêt d'un avion ont été précisées auprès des instructeurs. Lors d'un signalement, le Président avise le CPS et le RP ; il indiquera désormais dans Aérogest les actions effectuées pour le traiter.

Un membre du club a par ailleurs suggéré que lorsqu'un avion est indisponible un panneau « avion indisponible » soit mis en place dessus (en plus des sécurités déjà mise en place : consignation du carnet de route dans un casier du club dédié et, plus récemment, blocage des clefs). Cette proposition n'est pas retenue compte-tenu de la possibilité de blocage des clefs introduite récemment.

Validation du règlement intérieur

Responsable : Gabriel Poulignier (Secrétaire)

Un long travail de refonte de notre règlement a été effectué par un petit groupe ; il a abouti à sa division en plusieurs documents sur lesquels le Conseil d'Administration est amené à se prononcer.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité ces documents.

Durée de période limitée

Responsable : Gabriel Poulignier (Secrétaire)

En vertu de l'article 9-2 de la nouvelle version du règlement intérieur, le Conseil d'Administration doit décider d'une ou de plusieurs durées de période limitée ouvrant à une participation partielle aux charges du club. Il décide à l'unanimité de n'en fixer qu'une seul, à 2 mois ; la participation partielle correspondante sera de 80€ (70€ de frais de fonctionnement et 10€ d'assurance casse).

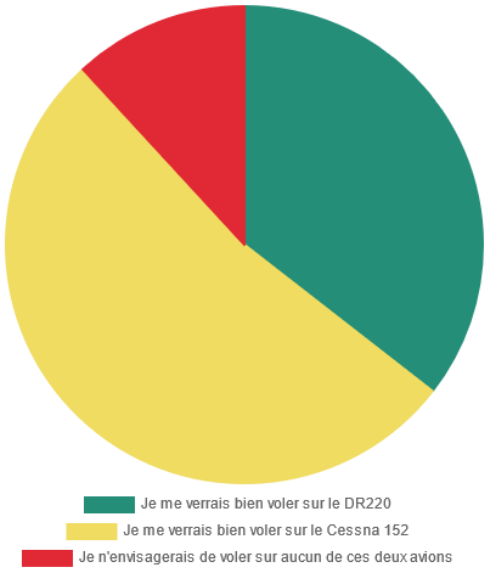
Le Conseil d'Administration décide par ailleurs que toute inscription de ce type sera subordonnée à un préavis de deux semaines.

Intégration d'un nouvel avion en flotte

Responsable : Gérald Rigaud (Président)

Quelle est votre position vis-à-vis de l'entrée en flotte d'un nouvel avion ?

Barre
Ligne
Radar
Circulaire
Anneau
Polaire

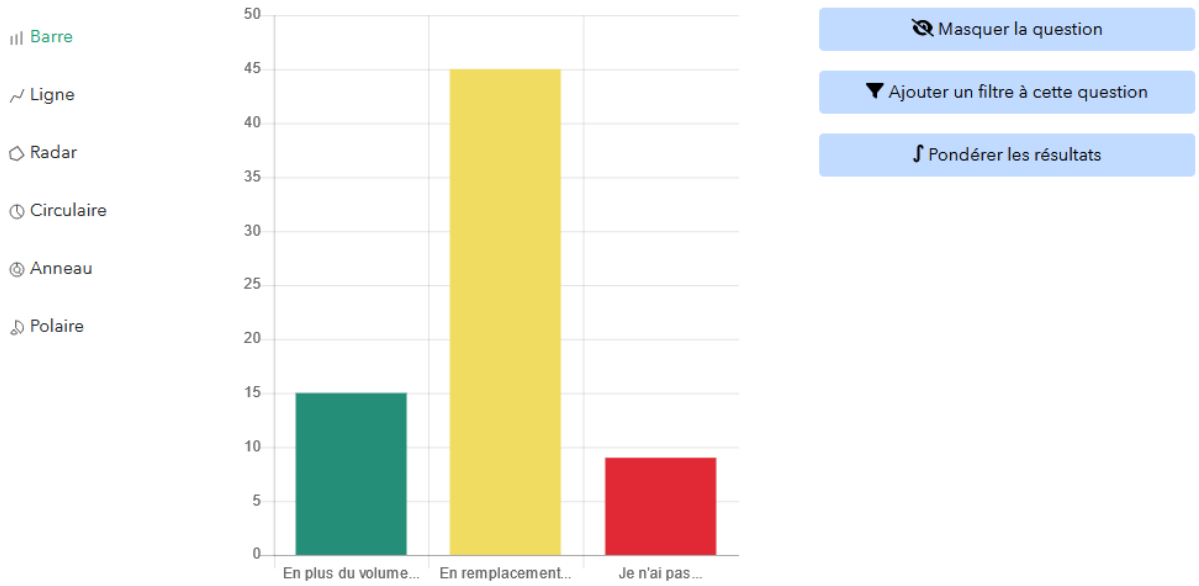


Masquer la question
Ajouter un filtre à cette question
Pondérer les résultats

Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Je me verrais bien voler sur le DR220	27	35.53 %
Je me verrais bien voler sur le Cessna 152	40	52.63 %
Je n'envisagerais de voler sur aucun de ces deux avions	9	11.84 %

Question 2

Si vous avez sélectionné un avion lors de la précédente question, selon vous, les heures que vous effectueriez sur celui-ci viendraient plutôt :



Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
En plus du volume d'heures que vous effectuez traditionnellement sur les autres avions du club.	15	21.74 %
En remplacement d'un certain nombre d'heures que vous effectuez traditionnellement sur les autres avions du club.	45	65.22 %
Je n'ai pas sélectionné d'avion.	9	13.04 %

Le Conseil d'Administration décide de l'intégration en flotte du C152 à 6 voix pour et une abstention. Il sera mis à la disposition des membres à un coût horaire de 120€.

En marge de cette décision, les discussions sont intenses car faire grossir la flotte ne semble pas aller dans un sens raisonnable pour notre club, dont on perçoit progressivement le besoin d'explorer les ressorts.

Plusieurs questionnements se font jour :

- Pourquoi le Conseil d'Administration a-t-il du mal à se renouveler ?
- Quelles sont les motivations de nos membres lorsqu'ils décident de nous rejoindre ? Quelles sont leurs attentes ?
- Quel est le but et le sens de notre activité d'instruction ? Faut-il inscrire des élèves dont on sait qu'ils ne termineront pas leur formation au club ?
- Il fut un temps où être membre de l'ENAC constituait presque une règle, il s'agit maintenant d'une quasi-exception. Nous formons par ailleurs de moins en moins d'élèves de l'école. De fait, quelle est la pérennité de nos liens avec l'ENAC ? Pourquoi conserver son nom ?
- Pourquoi viser à tout prix un nombre d'heures important ? N'est-il pas plutôt temps de rationnaliser notre flotte ?

- Souhaite-t-on donner aux jeunes du BIA qui font leur vol d'initiation chez nous, une véritable opportunité d'instruction ?

Ces questions doivent trouver leurs réponses. Il est donc décidé de constituer un groupe de travail sur le sujet spécifique de notre « raison d'être » qui contiendra les membres du CA sans pour autant en avoir la formalité. Dans un premier temps, il est convenu de travailler à :

- L'interview de certains membres ayant quitté le club ;
- L'élaboration d'un questionnaire à adresser aux membres du CA sur lequel ils puissent prendre le temps de réfléchir seuls ;
- L'élaboration d'un questionnaire à adresser à tous les membres du club.

Par ailleurs, constatant la désaffection progressive des membres du club pour le TB-10 qui ne vole plus que faiblement, le Conseil d'Administration mandate le Président pour étudier le marché en vue de sa vente.

Célébration des 50 ans du club

Responsable : Max Verne (Vice-Président)

Une réunion a eu lieu incluant Roméo, Gérald, Bastien et Max. Il s'agissait de réfléchir à la manière de s'organiser. Beaucoup d'idées ont été proposées qui devront maintenant être explorées (rallye, exposition d'avions anciens, concert, tee-shirts, etc.).

La date du 14 septembre a été arrêtée.

Un week-end bricolage pour terminer les travaux du bar et repeindre les portes du hangar est prévu le 25-26 mai.

Tour Aérien des Jeunes Pilotes

Responsable : Gérald Rigaud (Président)

Pour rappel le TAJP sera présent les 23, 24 et 25 juillet prochains à Lasbordes.

L'organisation se structure progressivement autour de Florian Lirou, qui a pris la charge de gérer ce sujet pour le club.

Points divers

Responsable : Gabriel Poulignier (Secrétaire)

Le Conseil d'Administration fixe la date de l'Assemblée Générale le 14 mai.

Il convie les membres du club à un barbecue le 13 juin.

Date du prochain CA

La date du prochain CA sera fixée ultérieurement.

Contact / Questions / Commentaires : ***ac.enac.secretariat@gmail.com***